



**Extrait de procès-verbal de la séance  
du Conseil communal du 06 octobre 2021**

Préavis no 2021/14

**Concernant l'extension et financement du réseau MobiChablais  
sur le territoire de Bex**

Le conseil communal de Bex,

- vu le préavis municipal;
- ouï le rapport des commissions chargées d'étudier cette requête ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide à l'unanimité

- a) d'autoriser la Municipalité à signer la convention d'engagement pour que la Commune de Bex rejoigne le réseau MobiChablais ;
- b) de participer aux investissements des communes fondatrices de « MobiChablais » par un montant unique de fr. 113'275.-;
- c) d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de fr. 113'275,-;
- d) d'autoriser la Municipalité à prélever ce montant par le débit du compte 9282.013 « réserve rénovation technique du BVB » ;
- e) de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2016 - 2021 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 5 octobre 2016 ;
- f) de classer le postulat « Rejoignons le réseau MobiChablais » du 17 mars 2021

Ainsi délibéré en séance du 6 octobre 2021

Au nom du Conseil communal :

Le Président :

Baptiste Guérin



La Secrétaire:

Martine Payot